

# DE PALERME A TUNIS

PAR MALTE, TRIPOLI

ET LA CÔTE

NOTES ET IMPRESSIONS

PAR

**PAUL MELON**

Ouvrage orné de gravures



PARIS

LIBRAIRIE PLON  
E. PLON, NOURRIT ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-EDITEURS  
RUE GARANCIÈRE, 10

1885

*Tous droits réservés.*

Djrbah, 4 mai 1884.

Une tempête affreuse qui a empêché le vapeur français d'entrer dans le port de Tripoli, nous oblige de nous embarquer à bord du bateau italien qui fait le service de la côte. Nous le regrettons d'autant plus vivement que les paquebots de la compagnie Rubattino sont sales, petits, mal installés et mauvais marcheurs. Avec eux on ne sait jamais ni quand on part, ni quand on arrive. L'heure réglementaire du départ est déjà passée depuis longtemps, et nous sommes toujours à l'ancre, embarquant des chameaux, des chiens et des moutons, tout ce qui reste, en un mot, [80] aux infortunés réfugiés tunisiens qui profitent de l'aman pour retourner dans leur patrie. Ils sont trois cents environ, hommes, femmes et enfants, accroupis sur le pont, s'installant de leur mieux à l'endroit dont ils ne bougeront plus jusqu'à la fin du voyage. Leur visage est curieux à observer; il est impassible et ne trahit aucune émotion; ces pauvres gens quittent un pays où ils ont souffert pendant deux ans les plus dures misères, ils retournent au pays de leurs pères, aux champs qu'ils ont laissés en friche, là où les frères, les amis, ont continué de vivre leur douce existence de laboureurs paisibles, et pas une larme, au souvenir de leurs mauvais jours, ne mouille leurs paupières, pas un sourire de joie n'illumine leur front à la pensée du foyer rendu. A un moment pourtant leurs regards s'animent ils ont reconnu leur propre chameau dans la pauvre bête qui se débat d'une [81] façon grotesque à l'extrémité de la grue; mais ce n'est qu'un éclair; l'animal une fois disparu dans les flancs du navire, ils reprennent leur impassibilité et se tassent, qui dans un coin, qui dans un autre, les hommes enveloppés dans leurs burnous, les femmes livrant aux morsures de la bise leurs jambes et leurs flancs nus. Ils s'endorment et ne se réveilleront que demain soir, à Sfax, au terme du voyage.

Le lendemain, vers midi, nous arrivons en vue de Djrbah. L'île, qu'indique seulement une très-longue ligne de palmiers, émerge à peine des flots. La mer est calme et clapote doucement autour de la carène du navire qui a jeté l'ancre à une distance considérable, car l'eau est peu profonde et ne permet pas de s'approcher de terre. Quelques barques cinglent vers nous; elles accostent. Nous pouvons donc débarquer tout de suite sans attendre, comme il arrive souvent, dans un ponton démâté [82] qui flotte comme une prison, à quelques encablures, que la mer soit tombée. La rade est animée; des bateaux de pêche volent comme des oiseaux vers tous les points de l'horizon, car les parages où nous sommes fournissent en abondance des éponges et des poulpes, et l'appât d'un produit qui se vend 700 francs le quintal sur les marchés de Livourne et de Marseille, attire toute une flottille de marins grecs et siciliens. Un vent frais qui se lève du large nous pousse cependant vigoureusement notre barque bondissant sur la vague file comme un trait et nous amène en trois quarts d'heure à terre. La plage avec son vieux donjon délabré et son hangar moderne dont les briques rouges détonnent dans ce paysage africain, est triste et déserte.

Il y a plus de couleur locale dans ces barques surchargées de poteries et de gargoulettes qui, amarrées au quai, ont l'air de sommeiller comme des bêtes de [83] somme accablées par la chaleur de midi, et cette mer miroitante qui réfléchit dans ses eaux d'un aspect métallique une lumière resplendissante. Nous accostons sans peine; c'est l'heure du flux, et le flot nous porte jusqu'au

rivage. C'est une heureuse chance, car la côte depuis Sfax est soumise au régime des marées, et l'eau ici est si peu profonde que l'on débarque souvent sur les épaules de quelque robuste marinier.

La ville est assez loin; elle se cache derrière quelques bouquets de palmiers. Nous prenons par une route poussiéreuse où le soleil nous brûle de ses feux; quelques instants après nous débouchons sur la place d'Houmt-Souk, et nous nous arrêtons interdits. Le tableau est cependant d'une bien grande simplicité, d'une simplicité telle qu'il n'y a rien à décrire un palmier dont le tronc se tord et s'enlève en vigueur sur un mur blanc; à droite, une [83] mosquée qui dresse dans les airs ses nombreuses coupoles par derrière, quelques panaches de verdure, et c'est tout. Mais la lumière qui ruisselle du ciel et s'épand en nappes abondantes sur toutes ces faces planes pour rebondir du sol qui la renvoie à sa source, a des clartés tellement éblouissantes que le tout, prenant tout à coup de vastes proportions, résume en un effet toutes les splendeurs de la nature africaine.

Sfax, 12 mai 1884.

Vingt mois se sont écoulés depuis ma première visite à Sfax, et de loin je ne reconnais plus la ville. Elle a mis le temps à profit pour s'étendre et s'étaler sur la marine; là où je n'avais laissé que des hangars en bois, je retrouve des constructions solides et de belle apparence; le mur qui enserrait la ville européenne a été jeté par terre, et l'air y circule librement.

L'église catholique, grâce aux trente mille francs prélevés sur l'indemnité de guerre, est maintenant terminée et dresse fièrement ses deux clochers; un boulevard bordé d'arbres, créé par le génie, relie le [110] port au camp dont les baraquements s'élèvent dans une position salubre au nord de la ville. Les quais ont été allongés. La Compagnie transatlantique s'est donné de l'air, et la poste, jadis reléguée dans un taudis, a fait également peau neuve. Sfax est une ville d'avenir. Par sa population, d'ailleurs, qui atteint près de 30,000 âmes si l'on y joint celle de la banlieue, elle est une des plus importantes de la côte. Ses dix mille jardins s'étendent sur une longueur de trente kilomètres et une profondeur de vingt. Vus du pont du bateau, ils font à la ville un encadrement de sombre verdure, sur laquelle se détachent brillantes, lumineuses, des centaines de maisons de campagne. L'ensemble rappelle les environs de nos villes du littoral méditerranéen. Ces jardins font la richesse de la cité; les plantes potagères, les figuiers, les citronniers, les [111] vignes, les amandiers, fournissent à la consommation locale; les oliviers, qui donnent, bon an, mal in, 27 millions de litres d'huile, alimentent l'exportation.

Malheureusement la fabrication en est mauvaise, et les produits se vendent mal. Le sol du pays est sablonneux; les sources sont rares; mais le Sfaxien est laborieux. Il creuse des citernes dans les champs, sur les routes, y recueille l'eau pluviale, et pourvoit ainsi aux besoins de sa consommation. Il a planté déjà plus d'un million d'oliviers, et chaque année il étend sa culture. Le gouvernement tunisien, il faut le dire à sa louange, ne gêne point son initiative. Même avant l'occupation française, il avait eu le bon esprit d'exempter d'impôts les plantations nouvelles, et le Sfaxien n'avait pas manqué de profiter de cette faveur inaccoutumée et d'empiéter sur le désert. Pour trente ou trente-cinq francs, il achetait un hectare [112] de sable, y creusait des trous, plantait de jeunes oliviers, et s'en remettait pour le restant à la Providence, qui le récompensait en accroissant son domaine et son revenu.

Les événements de 1881, et les contributions de guerre qui en ont été la conséquence, ont enrayé le mouvement. Les Arabes, redoutant de nouvelles taxes, ont interrompu leurs plantations. Mais cet arrêt ne peut être que momentané; l'intérêt est là qui les sollicite; d'ailleurs, la sécurité revient, la confiance renaît, et nul doute que bientôt, sous l'influence des trois dernières bonnes récoltes, le mouvement ne reprenne avec plus d'intensité.

Le Sfaxien n'habite pas la ville. Il vit à la campagne et vient chaque matin à sa boutique du souk ou dans son atelier de forgeron. Le soir, quand le soleil descend à l'horizon, il s'en retourne rejoindre sa famille. La ville se vide alors peu à peu [113] les boutiques se ferment, le bruit s'éteint

tout devient calme et solitaire; quelques Arabes seuls se traînent languissants sous les voûtes de la rue centrale, aux portes des cafés.

Nous parcourons Sfax dans tous les sens par-ci par-là, des maisons éventrées portent encore les traces du bombardement par l'escadre française. La ville, d'ailleurs, n'a pas un grand attrait pittoresque ses murailles et ses portes en fer à cheval ont bien une certaine allure; mais il leur manque, ce qui ajoute tant de charme aux murs de Sousse ou de Monastir, le voisinage immédiat de la mer.

Ce qui intéresse le plus à Sfax, c'est le caractère des habitants. Il est curieux à étudier. On a si souvent entendu parler de la nonchalance des Arabes, qu'on est agréablement surpris, en flânant dans les souks, ou en visitant les quartiers des forgerons et des tisserands, de l'activité qu'ils [114] déploient dans leurs échoppes, et qu'on ne se lasse pas de les regarder travailler sur leurs enclumes ou sur leurs métiers.

Si l'on sort de la ville, l'étonnement n'est pas moins grand. Les milliers de citernes que les habitants ont construites témoignent d'un esprit de progrès et de prévoyance qui vous frappe. Vous en voyez partout dans les jardins, sur les routes, aux carrefours des chemins. Aux portes mêmes de la ville, il y en a plus de quatre cents. Réunies par groupes de cent cinquante à deux cents, entourées de hautes murailles, elles constituent la réserve d'eau de la population en cas de disette.

Un numéro d'ordre indique le quartier auquel elles sont spécialement affectées. La plupart remontent à des fondations charitables, de pieux musulmans, à l'article de la mort, ayant laissé des legs pour pourvoir à leur entretien, comme en France on en laisse pour fonder des lits d'hôpital. [115]

Malheureusement, dans ces derniers temps, des administrateurs infidèles ont dilapidé les dotations, et les citernes mal entretenues n'assurent plus l'approvisionnement de la ville.

La population non musulmane de Sfax, qui compte deux mille Israélites, mille Maltais, trois cents Italiens et cent cinquante Français, se préoccupe de cette situation et songe à y remédier en amenant, par un aqueduc de soixante kilomètres, les eaux jaillissantes de Bou-Hedma. Si ce projet s'exécute, et si, d'un autre côté, comme il en est question, les ingénieurs avancent les quais de deux cents mètres dans la mer, la ville aura les deux conditions nécessaires à tout développement l'eau et l'espace. Ces améliorations, d'ailleurs, ne seraient pas de luxe seulement, elles assainiraient la ville et auraient une influence heureuse sur la santé publique aujourd'hui si gravement [116] compromise. De toutes les cités tunisiennes, Sfax est en effet une des plus sales. Les rues sont de véritables cloaques, où l'on enfonce jusqu'à la cheville dans les détritiques et les immondices. Sous ce rapport, aucun progrès n'a été accompli depuis 1881, et l'autorité française est aussi impuissante que le premier jour.

C'est que cette question de voirie dépasse les limites d'une affaire de simple police; elle a son côté politique, parce qu'elle met en jeu les rivalités des différentes colonies européennes et menace bien des privilèges. Voici d'ailleurs ce que me disait un habitant du pays installé à Sfax depuis longtemps et bien au courant de la situation « Si ce n'était qu'une question de voirie, de rues plus ou

moins bien tenues, passe encore; mais il s'agit de la santé publique. Cette malpropreté endémique qui vous étonne engendre des germes [117] pestilentiels, et les fièvres pernicieuses sévissent avec la plus cruelle intensité sur l'année, les enfants et la population civile de tout âge et de tout sexe. Le consul, les commissaires de police, les autorités militaires font tous leurs efforts pour enrayer le mal; mais leur bon vouloir s'effrite devant la force d'inertie que leur opposent les colonies étrangères, et les privilèges que nous avons eu la sottise de consacrer par le traité du Bardo; en avril dernier, notre consul s'est employé de son mieux à faire nettoyer la ville; il a conclu un marché avec un Israélite et obtenu de tous les Européens la promesse qu'ils payeraient une contribution d'un franc par mois. D'abord, tout a marché à souhait, mais dès le second mois personne n'a plus voulu payer; le général Riu est venu de Sousse; il a défendu à ses soldats de fréquenter les rues non balayées, et a constitué un comité international [118] chargé de prendre les mesures nécessaires dans l'intérêt de la salubrité publique; mais tout cela ne servira de rien; la force des choses est plus forte que la volonté humaine. On nous promet que l'abolition des capitulations et la création d'une municipalité mettront fin à ce régime byzantin, humiliant pour la France. Je veux bien le croire, mais sans y compter beaucoup.

La suppression des capitulations qui entraîne celle des juridictions consulaires, ne touche pas aux nombreux privilèges des colonies étrangères, et quant à la municipalité, son fonctionnement me préoccupe. Les Français sont ici bien peu nombreux. Comment s'y prendra-t-on pour nous assurer la majorité ? et si l'on y réussit, comment fera-t-on taire les rancunes, les jalousies, les animosités? L'homme est partout le même, et les choses ne sont pas aussi simples qu'elles en ont l'air; nous souffrirons longtemps [119] encore des fautes commises en 1881.

D'ailleurs, et à un point de vue plus général, j'avoue ne rien comprendre à la voie nouvelle dans laquelle l'administration française est entrée. On dirait que, jalouse de toute autorité qui pourrait se développer à ses côtés, elle s'inquiète moins des Arabes que des rivalités d'influence, et que, préoccupée surtout de la galerie, elle ne juge de l'excellence des errements à suivre, en matière de gouvernement, que par la faveur théorique dont ils jouissent dans certains milieux. L'armée, par exemple, a été réduite dans des proportions considérables.

C'est fâcheux, car elle est un puissant moyen d'assimilation, précieux surtout dans un pays où l'élément civil émigre peu, et son prestige nous est nécessaire pour assurer notre influence. En la ramenant sous prétexte d'économie au-dessous de seize mille hommes, on a déjà franchi la limite extrême, où l'idée juste [120] dégénère en système et crée des périls. Les bureaux de renseignements ont été supprimés. Est-ce un bien? est-ce un mal? *Chi lo sa ?* Ce qui est sûr, c'est que le principe d'autorité qu'ils représentaient si énergiquement a maintenant disparu. Aujourd'hui, tout s'en va plus ou moins à la dérive. Personne n'ordonne ni n'obéit. Les Arabes s'en aperçoivent et le disent.

Ce système d'administration paternelle a du bon, dit-on; il facilite la conquête, il nous concilie l'esprit des indigènes; c'est vrai jusqu'à un certain point, mais il a ses dangers, car il nous illusionne sur les progrès réels de l'assimilation. Quand chacun fait à sa tête, tout a l'air de marcher d'accord mais à la première tentative de rétablir l'autorité, toutes ces apparences de soumission disparaissent.

Aujourd'hui, nous avons restauré et fortifié l'autorité beylicale; espérons qu'elle ne profitera pas de notre ingénuité pour nous jouer, [121] un jour ou l'autre, un vilain tour de sa façon.

Nous rencontrons dans les rues de Sfax des soldats appartenant aux compagnies mixtes ce sont pour la plupart des indigènes qui portent le costume des turcos, presque aussi gaillardement que leurs camarades algériens. Quels progrès en dix-huit mois ! C'est une véritable métamorphose. Je me souviens de les avoir vus dans ces mêmes rues, mal habillés, ne sachant ni marcher ni se tenir; c'étaient alors des hommes sortant des régiments du bey, à la barbe grisonnante; aujourd'hui je vois des soldats forts et vigoureux.

Agés de dix-huit à trente-deux ans, et choisis avec soin dans un contingent considérable, ils sont doux et disciplinables, et leurs officiers en font les plus grands éloges. Que seront-ils au feu? nul ne le sait [122] encore. L'armée pourtant les juge déjà sévèrement. Se basant sur le caractère peu belliqueux de la race et des cas de désertion assez fréquents, elle leur dénie toute valeur militaire. Ce jugement est peut-être quelque peu prématuré. Les soldats tunisiens appartiennent à un corps qui n'est pas très-populaire dans l'armée. Les compagnies mixtes sont de petites troupes indépendantes, ayant leur vie propre, jouissant de privilèges de solde qui peuvent paraître excessifs. En voilà plus qu'il n'en faut pour prêter à la critique. Malheureusement comme toujours, celle-ci ne se tient pas dans de justes limites : elle ne s'attaque pas seulement aux vices d'une organisation qui est peut-être défectueuse elle va plus loin; elle condamne le principe. Supprimer les compagnies mixtes et les confondre en un régiment de tirailleurs et de spahis, est sans doute une excellente chose, surtout au point de [123] vue budgétaire; mais s'élever contre la conscription indigène, la décrier comme dangereuse et inutile, l'accuser d'être un obstacle au rapprochement des vainqueurs et des vaincus, c'est évidemment faire payer à une institution excellente quelques défauts d'organisation et englober dans le même blâme deux choses qui méritent d'être appréciées différemment.

Le service militaire indigène par voie de tirage au sort a de grands avantages : il met à la disposition de l'autorité militaire des ressources en hommes considérables, et aide à l'assimilation de l'élément tunisien en le faisant passer par l'école du régiment, et cela sans constituer une nouveauté dangereuse, puisque la conscription existe depuis longtemps dans la Régence. Pourquoi renoncer de gaieté de coeur aux précieux effets d'une loi dont nous ne portons pas la responsabilité aux yeux des indigènes, et nous créer une [124] situation aussi gênante qu'en Algérie, où nous n'osons toucher, autrement que par la voie onéreuse d'engagements volontaires, aux admirables éléments militaires que nous possédons là-bas ?

Dans ces sortes de matières, la Russie et l'Autriche, en incorporant tout de suite dans leurs armées les recrues de leurs nouvelles conquêtes, nous donnent d'excellents exemples à imiter. Nous n'avons qu'à les suivre, tout en nous efforçant de rendre le service militaire français moins populaire. Tout Tunisien était jadis soumis à la conscription de dix-huit à trente-deux ans et toujours sous le coup du recrutement, l'effet d'un bon numéro au tirage au sort ne durant que jusqu'à l'année suivante. Éloignons de dessus sa tête cette épée de Damoclès qui constamment le menace et

abaissions encore davantage la limite d'âge qui vient d'être fixée par un décret récent à vingt-six ans.  
[125]

La chose est facile, vu la disproportion énorme qui existe entre le contingent annuel de 4,000 hommes et le chiffre de jeunes gens en état de porter les armes. Puis répartissons plus également qu'on ne l'a fait jusqu'ici les charges militaires, libérons définitivement les hommes qui ont satisfait une première fois au tirage au sort, et certainement que le paysan tunisien, voyant qu'il a gagné au change, acceptera comme une aubaine le service français.

Mahdia, 16 mai 1884.

En quittant Sfax, le navire ne prend pas la direction du nord. Les bas-fonds qui obstruent le chenal des Îles Kerkennah empêchant toute navigation directe, il faut descendre au sud et faire un grand circuit avant de mettre le cap sur Mahdia.

Accoudés sur le pont, nous voyons peu à peu la ville s'effacer dans la brume et la terre même disparaître. Qu'elles seraient cependant intéressantes à longer, ces côtes tunisiennes, que parsèment, depuis Gabès, les henchirs d'Oungha, la phénicienne Macomadès, de Thiné, près duquel les archéologues recherchent les fondements [128] de la muraille qui délimitait la province, de Taphrura, à un kilomètre au nord de Sfax, et plus haut enfin, près du cap où débarqua Bélisaire, de Thapsus, de Leptis Parva, de Ruspina, la Monastir moderne, etc., etc.! Ces villes, à l'encontre de celles qui, protégées par le désert, ont conservé comme Suffetula d'admirables restes, ne sont plus, il est vrai, que des ruines informes. Situées sur le littoral de la mer, exposées à toutes les incursions, à tous les coups de main, elles n'ont résisté ni au temps ni aux hommes, et se sont abîmées dans la poussière avec leurs temples et leurs monuments; mais leurs cendres sont restées éloquente et intéressent encore par les pensées qu'elles éveillent; car quoi de plus émouvant que le spectacle de cet anéantissement qui frappe un jour ou l'autre tout ce que l'homme a créé, et renverse les monuments de son orgueil? D'ailleurs, ces cités sont pour la [129] plupart d'une très-haute antiquité; elles remontent à la première apparition des Phéniciens sur la côte. Qui sait si elles ne cachent pas dans leurs débris quelques feuillets inédits de l'histoire?

La Tunisie est, en effet, la terre privilégiée de l'archéologie. Partout sur son territoire les henchirs se succèdent pressés, drus, serrés les uns contre les autres. Ici ce sont des ruines romaines ou byzantines, là des tombes phéniciennes. Tout ce qui était apparent a depuis longtemps disparu, et les colonnes de Carthage ou de Leptis décorent aujourd'hui les cathédrales et les églises de la Sicile et de l'Italie. Mais que d'inscriptions, de mosaïques, de statues encore enfouies il reste à découvrir après toutes les fouilles déjà faites ! La province d'Afrique était très-riche et très-prospère, si l'on s'en rapporte au témoignage des auteurs latins. Nous savons d'ailleurs qu'elle versait des sommes importantes [130] au trésor de l'Empire et fournissait à Rome d'énormes quantités de blé. N'est-il pas présumable que ces villes privilégiées, enrichies depuis des siècles par le commerce et une agriculture florissante, rivalisaient de luxe et de beauté avec les cités italiennes, et demandaient comme elles aux artistes en renom de les parer et de les embellir?

# DE PALERME A TUNIS

PAR MALTE, TRIPOLI

ET LA CÔTE

NOTES ET IMPRESSIONS

PAR

**PAUL MELON**

Ouvrage orné de gravures



PARIS

LIBRAIRIE PLON  
E. PLON, NOURRIT ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-EDITEURS  
RUE GARANCIÈRE, 10

1885

*Tous droits réservés.*